

En ligne tous les mardis

27 novembre 2018

LA VIE ECONOMIQUE

- [Macron veut un "pacte social" pour calmer les "Gilets jaunes"](#)
- ["Gilets jaunes" : le Sénat vote le gel de la hausse de la taxe carburants](#)
- [Attractivité : la France bien perçue par les entreprises étrangères](#)
- [Les chefs d'entreprise se disent pessimistes pour l'avenir](#)
- [Livret A : chute record de la collecte depuis trois ans](#)
- [En 2017, les réformes ont peu impacté le niveau de vie des plus modestes](#)
- [L'emploi des seniors en plein boom](#)
- [Ces 124 «territoires d'industrie» que l'État va soutenir financièrement](#)
- [Brexit : les dirigeants des 27 approuvent l'accord de divorce avec le Royaume-Uni](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [PLFSS : La Mutualité réclame le retrait de deux taxes votées au Sénat](#)
- [France : le coût de l'absentéisme au travail évalué à 107 milliards d'euros par an](#)
- [Travailler avec son conjoint : le choix d'un statut bientôt obligatoire](#)

FISCALITE

- [« CumEx Files » : après les révélations du « Monde », l'Assemblée nationale décide la création d'une mission d'information parlementaire](#)
- [« CumEx Files » : les sénateurs proposent un dispositif pour lutter contre la fraude révélée par « Le Monde »](#)
- [Une enquête ouverte sur l'origine de dons à La république en marche](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Carlos Ghosn révoqué par le conseil d'administration de Nissan. Thierry Bolloré assure l'intérim de Renault](#)
- [Satellites télécoms : la jolie commande d'Eutelsat qui fait enfin décoller Airbus en 2018](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne. Fontainebleau : la pépinière booste les entrepreneurs depuis dix ans](#)
- [Essonne. Massy : 200 emplois menacés chez CGG, les syndicats mobilisés](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Bayrou invite Macron à "réfléchir" à la hausse de taxe sur les carburants](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **Macron veut un "pacte social" pour calmer les "Gilets jaunes"**

Réagissant au mouvement des Gilets jaunes, le président **Macron** a indiqué que le gouvernement garderait le cap, mais a annoncé un Pacte social d'accompagnement de la transition écologique. Il entend désormais mobiliser les corps intermédiaires (syndicats, associations, etc.) sur le sujet. **Les mesures avancées** : l'élargissement du chèque emploi énergie, une « *super prime* » à la conversion, la réhabilitation des « *transports du quotidien* » qui ont périclité à cause du tout-TGTV (ce qui a accentué le tout-voiture, beaucoup de Français n'ayant plus que cette solution pour se déplacer). Pour ce dernier point, il s'agit de « *désenclaver la France dite "périphérique", terreau des "Gilets jaunes"* ». Enfin, le gouvernement a décidé d'exclure du projet de loi LOM (loi sur les mobilités) la possibilité pour les villes d'instaurer des péages urbains. Pour **Elisabeth Borne**, ministre des Transports, deux raisons à cela : **01)**- Il n'y a pas de villes candidates ; **02)**- Cela risquerait d'accentuer les fractures entre territoires.

[https://www.latribune.fr/economie/france/macron-veut-un-pacte-social-pour-calmer-les-gilets-jaunes-798710.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181126](https://www.latribune.fr/economie/france/macron-veut-un-pacte-social-pour-calmer-les-gilets-jaunes-798710.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181126)

[https://www.latribune.fr/economie/france/peages-urbains-le-gouvernement-va-faire-marche-arriere-798696.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181126](https://www.latribune.fr/economie/france/peages-urbains-le-gouvernement-va-faire-marche-arriere-798696.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181126)

(Sources : www.latribune.fr du 26/11/2018, avec AFP, www.latribune.fr du 26/11/2018, avec agences)

● **"Gilets jaunes" : le Sénat vote le gel de la hausse de la taxe carburants**

Le 26/11/18, dans le cadre de l'examen du projet de budget 2019, le Sénat a voté le gel de l'augmentation de la taxe sur les carburants. Diverses réactions de sénateurs. **Albéric de Montgolfier**, rapporteur général de la commission des Finances (**LR**) : « *[Cet amendement] est simple, lisible. C'est celui qui est le plus attendu par nos concitoyens* ». **Jérôme Bascher** (**LR**) : « *C'est l'amendement de la sagesse et de l'apaisement dans ce pays. [Il] ne remet pas en cause l'avenir d'une énergie moins carbonnée, mais il tempore* ». **Roland Courteau** (**PS**) aurait souhaité aller beaucoup plus loin : « *Une trajectoire abaissée donnerait le temps de mettre en place de vraies mesures d'accompagnement des ménages* ». **Pascal Savoldelli** (**CRCE à majorité communiste**) : « *Malgré cet amendement, la taxe carburant va rester une recette plus importante que l'impôt sur les sociétés* ». **Marie-Noëlle Lienneman** (**CRCE**) : « *Le mouvement des "gilets jaunes" n'est pas un mouvement de contestation de la transition écologique, nécessaire au pays. C'est un problème de pouvoir d'achat* ». **Nathalie Delattre** (**RDSE à majorité radicale**) : « *Le Sénat propose un compromis pour sortir de la situation actuelle* ». Avant de regretter que des amendements en faveur des biocarburants n'aboutissent pas. **Challenges** rappelle toutefois que c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot, et que la décision du Sénat « *a peu de chance d'être validée* », la majorité à l'Assemblée étant composée de députés LREM (La république en marche).

https://www.challenges.fr/politique/le-senat-vote-le-gel-de-la-hausse-de-la-taxe-carburants_628430

(Source : www.challenges.fr du 26/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **Attractivité : la France bien perçue par les entreprises étrangères**

D'après le dernier baromètre **Ipsos**, réalisé pour les **Etats de la France**, qui ont eu lieu le 22/11/18, 74 % des chefs d'entreprises étrangères installées en France considèrent que l'Hexagone est un pays attractif pour les entreprises en 2018 (contre 60 % en 2017 et 36 % en 2016). Ceux qui considèrent le pays comme « *pas attractif pour les entreprises* » sont 26 % (contre 40 % en 2017). Les patrons d'entreprises étrangères interrogés semblent « *plébisciter* » l'action du président Macron. 75 % d'entre eux pensent que le bilan d'Emmanuel Macron est positif après 18 mois de mandat. Plus précisément, 16 % estiment qu'il est très positif, 59 % qu'il est assez positif, 22 % qu'il n'est ni positif ni négatif. Seul 1 % pense que le bilan est négatif. Concernant l'attractivité du pays, les patrons de firmes étrangères en France jugent que les réformes du gouvernement sont bonnes. 95 % considèrent que l'action du président, qui vise à améliorer l'image de la France dans le monde, va dans le bon sens. **La réforme la plus importante** : Selon 68 % des chefs

d'entreprises étrangères interrogés, il s'agit de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés. Ils pensent que cette diminution aura un impact positif important. L'image de la France auprès des sièges internationaux est, là aussi, en amélioration : 67 % des patrons étrangers installés en France la jugent positive, 85 % qu'elle s'est améliorée depuis l'accession à la présidence de la république d'Emmanuel Macron. Un tiers considère qu'elle est défavorable. **Ipsos** : « *Au-delà de la politique mise en place par la majorité au pouvoir depuis 2017, le contexte international joue positivement en faveur de la France. Près de deux tiers des répondants (65%) estiment que le Brexit va permettre de renforcer l'attractivité de la France, un chiffre qui augmente de 9 points par rapport à l'année dernière* ». Si le Brexit profiterait à l'Hexagone, il semble que la politique des Etats-Unis n'ait, de son côté, aucun impact sur l'attractivité de la France, selon 72 % des patrons interrogés. Le bilan de la réforme du Code du travail est plus mitigé. Près d'un an après sa mise en œuvre, ils sont 51 % à considérer que la réforme n'a eu aucun impact sur l'emploi en France (+ 8 %) contre 43 % qui estiment qu'elle a permis des créations de postes (- 12 % par rapport à la dernière enquête). Pour rappel, le taux de chômage dans l'Hexagone, selon des derniers chiffres de l'Insee, est de 9,1 % de la population active au troisième trimestre 2018 (calcul effectué selon les critères du Bureau international du travail) ; l'objectif d'Emmanuel Macron est d'atteindre 7 % à la fin de son quinquennat.

→ **Nb. Méthodologie** : l'enquête a été réalisée sur un échantillon de 200 responsables d'entreprises étrangères implantées en France avec un effectif supérieur ou égal à 250 salariés. Elle a été réalisée du 25 septembre au 5 novembre par Internet et par téléphone. Elle a été menée dans le cadre de la 13e édition des Etats de la France qui s'est tenue le jeudi 22 novembre à la Sorbonne.

[https://www.latribune.fr/economie/france/attractivite-la-france-bien-percue-par-les-entreprises-etrangeres-798282.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181122](https://www.latribune.fr/economie/france/attractivite-la-france-bien-percue-par-les-entreprises-etrangeres-798282.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181122)

(Source : www.latribune.fr du 22/11/2018)

● **Les chefs d'entreprise se disent pessimistes pour l'avenir**

L'enquête du cabinet **IHS Markit**, publiée le 19/11/18, indique que les chefs d'entreprise sont pessimistes pour l'avenir. C'est un plus bas depuis deux ans. **Les raisons** : la baisse de la croissance mondiale, le ralentissement du commerce international, la montée des régimes populistes à l'échelle de la planète. Concernant la croissance du secteur privé, l'enquête montre qu'elle pourrait encore s'essouffler. Seules 27 % des entreprises considèrent que leurs activités pourraient s'accroître dans les 12 prochains mois (contre 40 % il y a un an).

Les plus confiants : les patrons d'entreprises de services (+ de 30 %) ; **les moins confiants** : les industriels (- de 20 %).

Eliot Kerr, économiste chez Markit : « *L'optimisme autour de la future activité s'est affaibli depuis juin, avec les craintes que la guerre commerciale se poursuive et que des prix de matières premières plus élevés freinent la confiance* ».

Un sentiment qui, d'après Markit, entraîne des performances commerciales moindres, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la trésorerie des entreprises et leurs profits.

Markit : « *La confiance moins solide relative aux futures ventes pourraient entraîner un déclin des revenus. [...] En cohérence avec cette tendance, le sentiment d'optimisme lié à la profitabilité des entreprises est révisé à la baisse pour atteindre son point le plus bas depuis février 2017* ».

Les intentions d'embauche dans le secteur privé sont à la baisse et atteignent un plus bas depuis février 2017. Là aussi, même rapport que pour la confiance dans l'avenir : les industriels sont plus pessimistes que les chefs d'entreprises de services.

Enfin, l'indicateur composite avancé (ICA) de l'OCDE a nettement reculé entre octobre 2017 et septembre 2018, ce qui implique **un fléchissement de la croissance**. Et la plupart des économistes des banques et des instituts de prévision estiment que le dynamisme de l'activité économique dans l'Hexagone sera moindre en 2018 et stable en 2019.

[https://www.latribune.fr/economie/france/les-chefs-d-entreprise-se-disent-pessimistes-pour-l-avenir-797921.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181120](https://www.latribune.fr/economie/france/les-chefs-d-entreprise-se-disent-pessimistes-pour-l-avenir-797921.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181120)

(Source : www.latribune.fr du 20/11/2018, Grégoire Normand)

[Retour au sommaire](#)

● Livret A : chute record de la collecte depuis trois ans

Le 21/11/18, la **CDC** (caisse des dépôts et consignations) a indiqué que le **Livret A**, placement d'épargne préféré des Français, a connu une chute record de collecte au mois d'octobre. Les retraits ont été supérieurs aux dépôts de 2,6 milliards d'euros (contre 0,41 milliard en septembre). C'est la plus mauvaise performance depuis 2015. D'après **Philippe Crevel**, directeur du think tank *Le cercle de l'Épargne*, la tendance à la décollecte devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2018. **Les raisons**, selon M. Crevel : le paiement des impôts locaux et les dépenses liées à la rentrée scolaire, qui auraient grevé le budget des ménages. Avant d'ajouter : « *Le rendement réel négatif du Livret A [retraité de l'inflation] a peut-être commencé à dissuader les épargnants d'y placer une partie de leurs disponibilités financières* ». Il est vrai que le gouvernement a déclaré que le taux du Livret A ne remonterait qu'au 01/02/20 ; il passerait alors de 0,75 % actuellement à 1,25 %. Une seconde hausse devrait avoir lieu au 01/08/20 (de 1,25 % à 1,75 %), hausse qui serait suivie d'une troisième au 01/02/21 (de 1,75 % à 2 %). Quant au **LDDS** (livret de développement durable et solidaire), il a connu une collecte « *négative à hauteur de 460 millions d'euros, contre une décollecte de 410 millions d'euros en septembre* ». **Le bilan des deux livrets** sur les dix premiers mois de l'année a atteint 10,2 milliards d'euros (contre 11,99 milliards fin octobre 2017), soit 8,9 milliards pour le Livret A et 1,3 milliard pour le LDDS. Ce qui est considéré comme satisfaisant.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/livret-a-chute-record-de-la-collecte-depuis-trois-ans-798288.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181122](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/livret-a-chute-record-de-la-collecte-depuis-trois-ans-798288.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181122)

(Source : www.latribune.fr du 22/11/2018, Estelle Nguyen)

● En 2017, les réformes ont peu impacté le niveau de vie des plus modestes

Selon une étude de l'**Insee**, *Portrait social de la France*, publiée le 20/11/18, il s'avère que les réformes sociales et fiscales que le gouvernement a instaurées en 2017 n'ont que très légèrement augmenté le niveau de vie des ménages les plus défavorisés (+ 0,4 % en année pleine pour les 10 % les plus modestes). Entre autres l'augmentation du RSA. La raison : la baisse de cinq euros des aides aux logements. Pour l'ensemble de la population, ces mesures n'ont eu aucun impact (0 % selon l'Insee). **Anne-Lise Biotteau**, chargée d'études à l'Insee : « *La mise en place de la garantie jeunes, la revalorisation exceptionnelle du RSA et la revalorisation de l'allocation de soutien familial et de la majoration du complément familial ont eu un impact à la baisse sur les inégalités. Mais d'autres réformes des prestations ont eu un impact à la hausse, en particulier la baisse des aides au logement* ». Ce qui signifie, pour les ménages les plus défavorisés, un gain final de 40 euros par an. **L'Insee** a calculé que la baisse de cinq euros des aides aux logements a entraîné « *une perte totale de près de 300 millions d'euros de revenu disponible* ». Ainsi, cinq millions de ménages ont été « *perdants* », notamment parmi les 20% les plus modestes ». **Du côté positif**, notons que la revalorisation du RSA a eu pour conséquence 2,5 millions de ménages « *gagnants* », et que la généralisation de la garantie jeune à l'ensemble du territoire a fait 50 000 ménages gagnants. Les 20 % de personnes les plus riches ont, elles, vu leur niveau de vie légèrement baisser (- 0,1 %), notamment à cause de l'augmentation des taux de cotisation vieillesse (18 millions de ménages concernés). Une augmentation qui a aussi bien touché les ménages au niveau de vie intermédiaire. **L'Insee** précise, pour ces derniers, que « *cela a été compensé par la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu de 20%, une mesure fiscale mise en œuvre en 2017* ».

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181121.OBS5769/en-2017-les-reformes-ont-peu-impacte-le-niveau-de-vie-des-plus-modestes.html#xtor=EPR-127-\[ObsPolitique\]-20181121](https://www.nouvelobs.com/economie/20181121.OBS5769/en-2017-les-reformes-ont-peu-impacte-le-niveau-de-vie-des-plus-modestes.html#xtor=EPR-127-[ObsPolitique]-20181121)

→ Insee. France, portrait social, édition 2018 (272 pages) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3646226>

(Sources : www.nouvelobs.com du 21/11/2018, avec AFP, www.insee.fr du 20/11/2018)

[Retour au sommaire](#)

● L'emploi des seniors en plein boom

Toujours selon le *Portrait social de la France* établi par l'**Insee**, le taux d'emploi des seniors (plus de 65 ans) a pratiquement triplé en 10 ans. il est en effet passé de 1,1 % en 2006 à 3 % en 2017. Les différentes réformes des retraites sont à l'origine de ce phénomène : la

durée de travail de la population française a augmenté. Autres raisons : les politiques publiques en matière d'emploi, les réformes d'assurance chômage, l'assouplissement des conditions de cumul emploi-retraite depuis 2004. **Laurence Rioux**, Insee : « 70% des seniors en emploi [cumulent] emploi et retraite ». Deux autres facteurs peuvent jouer : **01)**- l'amélioration de l'espérance de vie, **02)**- et celle du niveau de qualification. **L'Insee** : « Les conditions d'emploi dégradées après la crise ont pu jouer un rôle, en retardant l'acquisition de droits nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein pour des personnes à carrière incomplète ». On notera toutefois que le taux d'emploi diminue avec l'âge : 44 % à 60 ans, 10,3 % à 65 ans, 1,6 % à 74 ans. **Qui sont ces seniors ?** Principalement des hommes (58 % des seniors qui travaillent entre 65 et 74 ans). Ce sont généralement des hommes plus diplômés que les inactifs de la même tranche d'âge (31 % ont un diplôme supérieur à bac +2, contre 11 % pour les inactifs). **Où vivent-ils ?** Surtout à Paris et en région parisienne. **Leur santé ?** Elle est plutôt bonne, puisque seulement 4 % déclarent avoir une mauvaise santé (contre 12 % pour les inactifs). **Quel type d'emplois, toujours pour les 65-74 ans ?** Plutôt des emplois de profession intellectuelle supérieure ou des emplois de cadres (29 %). 41 % des 65-74 ans ont des emplois non salariés, 24 % pour les 60-64 ans, « avec près de trois fois plus d'auto-entrepreneurs ». Pour les salariés, le temps partiel est développé : « Ainsi, plus de la moitié des 65-74 ans qui occupent un emploi avec un horaire de travail habituel travaillent à temps partiel, contre un peu moins d'un tiers des 60-64 ans. La durée hebdomadaire du travail est en conséquence inférieure de 6 heures en moyenne pour les plus âgés par rapport à leurs cadets ». **Pourquoi tant de temps partiels ?** Peut-être, dit l'Insee, à cause de la faiblesse des pensions. Selon l'Institut, nombre de retraités qui ne vivent que de leur pension connaissent des fins de mois difficiles. Avant de rappeler que, depuis 2016, les pensions retraites n'ont pratiquement pas été revalorisées. **L'Insee** : « En 2016, la pension de retraite diminue de 0,6% en euros constants dans la plupart des régimes ». D'autant qu'il existe des disparités, un peu masquées par la pension moyenne (1 347 euros mensuels). Les femmes, par exemple, ont une pension inférieure de 39 % à celle des hommes. Une situation, en général, qui ne devraient pas s'arranger suite à la désindexation de l'inflation des pensions en 2019 et 2020. **Un portrait des actifs de 65-74 ans.** L'Insee a dégagé quatre types de profils : **01)**- 41 % des actifs de cette tranche d'âge sont des femmes employées, peu diplômées, à temps partiel, plus souvent seules et immigrées ; **02)**- 34 % sont des hommes très diplômés vivant dans des zones urbaines ; **03)**- 18% sont des commerçants assez peu diplômés ; **04)**- 7 % sont des agriculteurs travaillant à temps complet. D'un point de vue démographique, l'Insee indique que la population française vieillit (13,1 millions de personnes de 65 ans actuellement, soit 20 % de la population, alors que les projections de l'Insee montrent que ces derniers pourraient atteindre 29 % de la population en 2070). Enfin, l'Insee explique que l'écart de l'espérance de vie entre les hommes et les femmes diminue et devrait continuer de le faire « permettant de réduire les déséquilibres sur la pyramide des âges ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/l-emploi-des-seniors-en-plein-boom-798060.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181121](https://www.latribune.fr/economie/france/l-emploi-des-seniors-en-plein-boom-798060.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181121)

(Source : www.latribune.fr du 21/11/2018, Grégoire Normand)

[Retour au sommaire](#)

● Ces 124 «territoires d'industrie» que l'État va soutenir financièrement

Le 22/11/18, le premier ministre, **Edouard Philippe**, a annoncé au salon « *L'usine extraordinaire* », que l'Etat allait consacrer une enveloppe de plus de 1,3 milliard d'euros afin de soutenir 124 territoires qui ont été identifiés comme étant des « *territoires d'industrie* ». Ces territoires se trouvent aussi bien en métropole qu'en Outremer. Situés généralement dans des zones périurbaines ou rurales, ils bénéficieront d'un accompagnement prioritaire de la part des pouvoirs publics. Ils représentent à peu près 30 % de la superficie du territoire français, concentrent la moitié de l'emploi industriel français (environ 1,5 million de personnes). On trouve dans cette liste, « *ni figée ni fermée* » la vallée de la Bresle (Seine-Maritime), Oyonnax (Ain), la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), la Ferté-Bernard (Sarthe), Gien (Loiret). **Sont concernés en Île-de-France** : Argenteuil-Gennevilliers, Cergy – Saint-Ouen-

l'Aumône, Evry-Corbeil-Villaroche, Grand Orly, Grand Roissy, Mantes-la-Jolie, Meaux, Montereau-Nemours, Versailles-Saclay.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/11/22/20002-20181122ARTFIG00125-ces-124-territoires-d-industrie-que-l-etat-va-soutenir-financierement.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 22/11/2018, Clémentine Maligorne, AFP et Reuters agences)

● **Brexit : les dirigeants des 27 approuvent l'accord de divorce avec le Royaume-Uni**

Le 25/11/18, les chefs d'Etat des 27 pays de l'UE (Union européenne) ont approuvé l'accord sur le Brexit, tout en affirmant vouloir conserver la relation « *la plus proche possible* » avec le Royaume-Uni après son départ. Pour **Emmanuel Macron**, le Brexit démontre que l'UE est « *fragile* », qu'elle a besoin d'une « *refondation* » : « *C'est un moment grave pour l'UE. [...] Cela montre que l'UE a une part de fragilité [et] est perfectible* ». Selon lui, l'accord conclu avec Londres est un « *bon accord* ».

[https://www.nouvelobs.com/monde/20181125.OBS5985/brexit-les-dirigeants-des-27-approuvent-l-accord-de-divorce-avec-le-royaume-uni.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181125](https://www.nouvelobs.com/monde/20181125.OBS5985/brexit-les-dirigeants-des-27-approuvent-l-accord-de-divorce-avec-le-royaume-uni.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181125)

(Source : www.nouvelobs.com du 25/11/2018, avec AFP)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **PLFSS : La Mutualité réclame le retrait de deux taxes votées au Sénat**

Le 21/11/18, la Mutualité française (FNMF) a réclamé le retrait de deux articles du PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) adoptés par le Sénat, soit **01)**- le rétablissement de l'indexation sur l'inflation des pensions retraite et allocations familiales (avec, pour financer la mesure, un report de l'âge légal de la retraite de 62 à 63 ans) ; **02)**- l'augmentation de la taxe de solidarité additionnelle (TSA). Motif : ces deux articles pèsent plus lourds sur les mutuelles. **Le Quotidien du Médecin** : « *Les sénateurs ont aussi adopté une majoration de TSA visant les complémentaires santé appliquant des remboursements différenciés pour les assurés passant ou non par leurs réseaux de soins* ». **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé : « *[Le gouvernement] ne partage pas la hausse très massive des taxes sur les mutuelles et les assurances complémentaires* ».

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/11/22/plfss-la-mutualite-reclame-le-retrait-de-deux-taxes-votees-au-senat_863230

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 22/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **France : le coût de l'absentéisme au travail évalué à 107 milliards d'euros par an**

Le 21/11/18, le think tank libéral **Institut Sapiens** a publié une étude expliquant que « *le coût caché de l'absentéisme au travail* » représentait 107,9 milliards d'euros par an, c'est-à-dire 4,7 % du PIB (produit intérieur brut). **Pourquoi parler de « coût caché » ? Les auteurs de l'étude** : « *Car celui-ci n'est jamais comptabilisé, ni dans les comptes de résultat, ni dans les budgets* ». Selon eux, ces milliards « *manquent aux entreprises, à l'Etat et, en bout de course, à la croissance française* ». **Comment ont-ils procédé pour déterminer ce coût caché ?** En analysant plusieurs études (Ayning-AG2R La Mondiale, Sofaxis, DRH des grandes collectivités), calculant le taux d'absentéisme des salariés français. Le coût des salaires versés aux salariés absents, celui de leur non production et, par conséquent, le temps passé par leurs collègues pour faire le travail à leur place, ont été ensuite estimés par eux. **Leur résultat** : le coût caché moyen de l'absentéisme atteindrait 4 059 euros par salarié chaque année. Ceci déterminé, ils ont alors multiplié ce chiffre par 26,6 millions, soit la population active française, obtenant ainsi une facture de 107,9 milliards par an. **Leur constat**. Il existe des disparités entre le secteur public (17,8 jours d'absentéisme par an par salariés, soit 6 223 euros par salarié et par an) et le secteur privé (10,1 jours, soit 3 521 euros par salarié et par an). Enfin, les auteurs expliquent que, pour eux, il y a un absentéisme « *incompressible* » en France (« *entre 2 % et 2,5 % des heures travaillées* »). **D'où vient cet absentéisme ?** Il serait lié aux congés pour maternité ou à des maladies comme la grippe. **La raison principale de l'absentéisme d'après l'étude** : des défauts de management. Dans leur liste, on trouve le manque de considération, une organisation du travail défailante, une communication inadaptée ou encore une mauvaise gestion du temps, tout un ensemble qui pèse au final sur les salariés. En conclusion, **Sapiens** souhaite une

« révolution managériale » qui permettrait « entre autres progrès socio-économiques, une meilleure croissance et l'autofinancement d'augmentations substantielles des salaires » pour les employés.

https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600196932574-france-le-cout-de-labsenteisme-au-travail-evalue-107-milliards-deuros-par-an-2223904.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181122-%5BProv_popup_unknown_art3%5D-1990916

→ L'étude de l'Institut Sapiens, synthèse :

<https://www.institutsapiens.fr/le-cout-cache-de-labsenteisme-au-travail-108-milliards-e/>

→ L'étude dans son intégralité (22 pages) :

<https://www.institutsapiens.fr/wp-content/uploads/2018/11/Absent%c3%a9isme-un-co%c3%bbt-cach%c3%a9-%c3%a0-100-milliards-novembre-2018.pdf>

(Sources : www.lesechos.fr du 22/11/2018, Adrien Lelièvre, www.institutsapiens.fr du 21/11/18, Laurent Capelletti et Henri Savall)

● Travailler avec son conjoint : le choix d'un statut bientôt obligatoire

Il faudra bientôt que, dans le cadre du projet de loi Pacte, adopté le 27/09/18, les chefs d'entreprise déclarent obligatoirement leur conjoint travaillant avec eux. Pour rappel, 30 % des chefs d'entreprise travaillent avec leur conjoint et l'on note que près d'un tiers, la majorité des femmes, ne possède pas de statut officiel. On peut déclarer son conjoint selon **trois statuts** : **01)- Conjoint-salarié**. C'est le statut le plus protecteur. Mais pour cela, il faut démontrer qu'il existe un lien de subordination entre le chef d'entreprise et son conjoint. **Xavier Dulin**, avocat en droit social au sein du cabinet Barthélémy Avocats, conseille *d'échanger des mails, d'établir un contrat par écrit, d'avoir un bulletin de salaire tous les mois*. En étant conjoint-salarié, le conjoint sera au régime général. **02)- Conjoint-collaborateur**. Ce statut concerne les conjoints qui travaillent régulièrement dans l'entreprise sans être rémunéré. Le conjoint-collaborateur cotise à la Sécurité sociale des indépendants, comme le chef d'entreprise. S'il ou elle arrête de travailler, il ou elle n'aura pas droit au chômage. **03)- Conjoint-associé**. Cela concerne les conjoints qui détiennent une partie des biens, des actions ou des parts de capital. Mais cela peut poser des problèmes en cas de séparation. **Attention** : si aucune déclaration n'est faite par le chef d'entreprise, le statut retenu par défaut sera celui de conjoint-salarié. **Les Echos** : « *L'amendement de la loi Pacte a pour objectif d'assurer une protection durable à ces trois statuts même si l'ombre du travail dissimulé plane toujours sur les entreprises, peu importe leur domaine* ».

https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/juridique/0600110902152-travailler-avec-son-conjoint-le-choix-d-un-statut-bientot-obligatoire-325032.php?xtor=EPR-21-%5Bentrepreneurs%5D-20181120-%5BProv_%5D-1413980

(Source : <https://business.lesechos.fr> du 20/11/2018, Thibault Marotte)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

« CumEx Files » : après les révélations du « Monde », l'Assemblée nationale décide la création d'une mission d'information parlementaire

Le 20/11/18, la commission des Finances de l'Assemblée nationale a décidé de créer une mission d'information parlementaire sur l'évasion fiscale. Cela fait suite aux révélations, entre autres du « Monde », dans le cadre des affaires dites « CumCum » et « CumEx Files », qui portent sur des manipulations frauduleuses entraînant des milliards d'euros de préjudice pour plusieurs Etats européens. Début des travaux en 2019. Ces travaux s'intéresseront aux moyens de détection des cas d'évasion fiscale sur des montages transfrontaliers. **L'Assemblée nationale** : « *[L'opération] devra évaluer l'ampleur de ces phénomènes pour la France et en comprendre le mécanisme utilisé, afin de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre ce phénomène d'évasion fiscale qui pèserait sur les comptes publics et les contribuables français* ». Le 29/10/18, une plainte contre X a été déposée auprès du PNF (parquet national financier) par une association d'environ 250 contribuables. Motif de la plainte : blanchiment de fraude fiscale et escroquerie aggravée. **Boris Vallaud**, l'un des initiateurs de la plainte : « *Cet argent manque à nos services publics, à nos écoles, à notre protection sociale et au pouvoir d'achat des Français* ».

https://www.lemonde.fr/cumex-files/article/2018/11/21/cumex-files-apres-les-revelations-du-monde-l-assemblee-nationale-decide-la-creation-d-une-mission-d-information-parlementaire_5386341_5369767.html

(Source : www.lemonde.fr du 21/11/2018, Alexandre Lemarié)

● « **CumEx Files** » : les sénateurs proposent un dispositif pour lutter contre la fraude révélée par « **Le Monde** »

Le 22/11/18, les sénateurs ont présenté un amendement instaurant un dispositif pour lutter contre ces mécanismes de fraude ou d'optimisation fiscales liés aux dividendes. **Albéric de Montgolfier** : « *Le gouvernement va être placé face à ses responsabilités. [...] Il y a une convergence politique du Parti socialiste aux Républicains pour défendre cette solution, alors que le sentiment c'est que, du côté du gouvernement, on traîne des pieds* ». **Vincent Eblé**, président de la commission des finances : « *Si nous attendons les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée il faudra attendre un an de plus, lors du projet de loi de finances pour 2020, pour mettre en place des solutions. Mais il y a urgence !* ».

https://www.lemonde.fr/cumex-files/article/2018/11/21/cumex-files-les-senateurs-proposent-un-dispositif-pour-lutter-contre-la-fraude-revelee-par-le-monde_5386702_5369767.html

(Source : www.lemonde.fr du 21/11/2018, Manon Rescan et Anne Michel)

● **Une enquête ouverte sur l'origine de dons à La République en marche**

Le 20/11/18, le **parquet de Paris** a ouvert une enquête préliminaire sur l'origine non identifiée de dons reçus par La République en marche (LREM) en 2017. Montant des dons : 144 000 €. **Réaction de LREM** : « *Nous avons découvert par voie de presse la décision du parquet d'ouvrir une enquête (...). Nous prenons acte sereinement de cette décision. [...] LREM fournira évidemment toutes les informations aux enquêteurs afin de lever tous les éventuels soupçons* ». L'ouverture de cette enquête fait suite à un signalement du 12/11/18 de la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP). **La Croix** : « *La commission chargée de l'évaluation des comptes de campagne n'a pour sa part pas constaté "d'irrégularités"* ».

https://www.la-croix.com/France/Politique/enquete-ouverte-lorigine-dons-republique-marche-2018-11-21-1200984556?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20181121&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_SOIR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_open=eyJndWkljoiotgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhZWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D

(Source : www.la-croix.com du 21/11/2018, Mikael Corre)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Carlos Ghosn révoqué par le conseil d'administration de Nissan. Thierry Bolloré assure l'intérim de Renault**

Le 22/11/18, le conseil d'administration de **Nissan** a révoqué Carlos Ghosn de son poste de président. M. Ghosn est toujours emprisonné à Tokyo pour fraude fiscale et malversations présumées. De son côté, le 20/11/18, le conseil d'administration de **Renault** a nommé Thierry Bolloré pour assurer l'intérim de Carlos Ghosn, « *temporairement empêché* ». Ce dernier conserve son poste de PDG. Le 25/11/18, Renault a annoncé avoir déclenché un audit interne sur les rémunérations de M. Ghosn. **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie : « *La nouvelle gouvernance de Renault a lancé un audit (...) à la fois sur les questions de rémunération et les questions d'abus de bien social, pour vérifier qu'il n'y a rien eu de difficile, de délicat que nous puissions trouver [chez Renault]* ». Cet audit, qui prendra plusieurs jours, a été lancé avec le plein accord du gouvernement, a conclu le ministre. Une information de la chaîne de télévision japonaise NHK signale que M. Ghosn aurait nié toute dissimulation de revenus au fisc et toute malversation.

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181122.OBS5856/carlos-ghosn-revoque-par-le-conseil-d-administration-de-nissan.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181122](https://www.nouvelobs.com/economie/20181122.OBS5856/carlos-ghosn-revoque-par-le-conseil-d-administration-de-nissan.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181122)

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/scandale-nissan-thierry-bollore-assure-l-interim-de-renault_2049553.html

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/renault-a-lance-un-audit-interne-sur-les-remunerations-de-ghosn-798682.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181126](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/renault-a-lance-un-audit-interne-sur-les-remunerations-de-ghosn-798682.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181126)

(Sources : www.nouvelobs.com du 22/11/2018, avec AFP, <https://l'expansion.lexpress.fr> du 22/11/2018, avec AFP, www.latribune.fr du 26/11/2018)

● **Satellites télécoms : la jolie commande d'Eutelsat qui fait enfin décoller Airbus en 2018**

Eutelsat, l'opérateur de satellites européen, vient de commander deux satellites de télécoms tout-électriques. Le but : renouveler la constellation Hotbird. Ces deux satellites desserviront l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Airbus Space Systems réalise-là un « *énorme coup commercial* ». Montant estimé de la commande : 500 millions d'euros. **Nicolas Chamussy**, directeur général d'Airbus Space Systems : « *La confiance permanente d'Eutelsat à l'égard de nos produits en fait aujourd'hui le client de lancement d'Eurostar Neo, qui sera notre nouveau satellite de télécommunications phare. [...] Eutelsat a d'ailleurs été notre principal partenaire pour la plupart de nos grandes premières, notamment Eurostar E2000+ et Eurostar E3000, mais aussi avec la propulsion entièrement électrique* ».

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/satellites-telecoms-la-jolie-commande-d-eutelsat-qui-fait-enfin-decoller-airbus-en-2018-797939.html#xtor=EPR-2-\[industrie-services\]-20181120](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/satellites-telecoms-la-jolie-commande-d-eutelsat-qui-fait-enfin-decoller-airbus-en-2018-797939.html#xtor=EPR-2-[industrie-services]-20181120)

(Source : www.latribune.fr du 20/11/2018, Michel Cabirol)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Seine-et-Marne. Fontainebleau : la pépinière booste les entrepreneurs depuis dix ans**

Basée dans la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la pépinière *Le Booster* accueille et aide des jeunes entrepreneurs et des travailleurs indépendants. Grâce à elle, une soixantaine de sociétés ont pu démarrer dans la région. Pour la directrice du Booster, **Dina Pietrus**, le centre est « *clairement une cellule de développement économique* ». Cela fait dix ans que le Booster existe.

[http://www.leparisien.fr/fontainebleau-77300/fontainebleau-la-pepiniere-booste-les-entrepreneurs-depuis-dix-ans-20-11-2018-7947558.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${_id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/fontainebleau-77300/fontainebleau-la-pepiniere-booste-les-entrepreneurs-depuis-dix-ans-20-11-2018-7947558.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${_id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 20/11/2018, Sylvain Deleuze)

● **Essonne. Massy : 200 emplois menacés chez CGG, les syndicats mobilisés**

La direction de **CGG**, entreprise spécialisée dans les géosciences, vient d'annoncer l'abandon de certaines activités d'acquisition de données terrestres et marines. Continuera, par contre, l'activité analyse du sous-sol pour des compagnies pétrolières et gazières. D'après les syndicats, 200 emplois seraient menacés à Massy, soit 30 % des effectifs. La CGG se voit concurrencée par d'autres entreprises, notamment chinoises. Elle a déjà été placée en procédure de sauvegarde en 2017, ce qui l'avait alors amenée à un processus de restructuration financière, notamment dans le but de réduire de manière drastique sa dette.

Le service communication de CGG : « *Nous pensions que le marché de l'exploration allait reprendre, mais nous ne voyons toujours pas de message positif de ce côté-là. [Il y a nécessité de] se focaliser sur des métiers à plus forte valeur ajoutée, sur lesquels nos clients sont prêts à payer* ». La direction n'a donné aucun chiffre concernant les postes qui pourraient être supprimés : « *Nous n'en sommes qu'au début du processus, le nombre exact reste à déterminer* ».

[http://www.leparisien.fr/essonne-91/massy-200-emplois-menaces-chez-cgg-les-syndicats-mobilises-19-11-2018-7946643.php#xtor=EREC-1481423488-\[NL91\]---\\${_id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/essonne-91/massy-200-emplois-menaces-chez-cgg-les-syndicats-mobilises-19-11-2018-7946643.php#xtor=EREC-1481423488-[NL91]---${_id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 19/11/2018, Gérald Moruzzi)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Bayrou invite Macron à "réfléchir" à la hausse de taxe sur les carburants**

Le 21/11/18, **François Bayrou**, président du **MoDem**, s'est exprimé dans *Le Figaro* sur la hausse des taxes sur les carburants. **M. Bayrou** : « *Une nouvelle étape d'augmentation des taxes sur les carburants est prévue au mois de janvier: cela mérite que nous y réfléchissions* ». Pour lui, Nicolas Hulot avait prévu une hausse progressive des prix. Or, « *peut-être n'avons-nous pas assez réfléchi au "progressivement"* », remarque M. Bayrou.

Qui en profite pour faire une proposition, celle de « reprendre l'idée d'une modulation des taxes en fonction du coût du baril du pétrole ». M. Bayrou appelle à comprendre le mouvement des Gilets jaunes : « [Il faut] comprendre qu'un tel mouvement est un révélateur d'une crise profonde de la société française ». Avant d'ajouter qu'il y a là « une sorte de sécession de la base de la société contre son prétendu sommet ». Sécession qui daterait, d'après lui, « de plusieurs décennies ». Répondant à Edouard Philippe qui, en tant que premier ministre, assure qu'il ne changera pas de cap, François Bayrou rappelle qu'une « démocratie, ce n'est pas que le gouvernement, c'est aussi un Parlement et des mouvements politiques qui ont la responsabilité d'ouvrir le débat ». Il termine en prenant la défense d'Emmanuel Macron qui, pour lui, a « une pleine conscience de cet éloignement et de cette rupture ».

[https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/gilets-jaunes-bayrou-demande-a-macron-de-reflechir_627562#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181122](https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/gilets-jaunes-bayrou-demande-a-macron-de-reflechir_627562#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181122)

(Source : www.challenge.fr du 22/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-

France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : Didier Malric

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr